

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1867

## MÉDAILLE HONORIFIQUE D'OR

DONNÉE PAR GEORGES-GUILLAUME,

ÉLECTEUR DE BRANDEBOURG, DUC DE PRUSSE, ETC., ETC.,

A GUILLAUME DE PABST,

SEIGNEUR DE KALDENBACH, EN 1620.

---

### PLANCHE IV.

Médaille ovale, entourée d'un bel encadrement travaillé à jour et émaillé de vert, et suspendue à trois chaînes réunies au haut par un anneau ; le tout en or.

Buste de l'électeur Georges-Guillaume de Brandebourg.

*Rev.* Ses armes sommées du bonnet électoral.

Les légendes des deux côtés contiennent ses noms et titres : GEORG(ius) WILH(elmus) D(ei) G(ratia) MAR-  
(chio) BR(andenburgi) S(acri) R(omani) I(mperii) AR-  
CHIC(amerarius) E(t) ELEC(tor) BOR(ussiae) IVL(iae)  
CLI(viae) MON(tium) POM(eraniae) ET I(n) SIL(esia)  
DVX B(urgravius) N(orinbergae) P(rinceps) R(ugiae)  
CO(mes) MAR(cae) E(t) RAVENSBU(rgi) D(omi) N(u)S  
(in) RAVEN(steyn).

Messire Guillaume de Pabst, seigneur de Kaldenbach, appartenait à l'une des plus anciennes familles nobles de

**l'Alsace inférieure** (1), laquelle s'établit, au xiv<sup>e</sup> siècle, dans les duchés de Juliers et de Berg.

Il naquit le 20 décembre 1567, au château de Hückeswagen, et était fils de messire Herman de Pabst et de dame Marie de Kaldenbach.

Après avoir fait ses études à l'université de Bâle, où il obtint le grade de docteur en droit, il s'établit comme avocat, d'abord à Spire, auprès de la cour impériale de justice, et ensuite à Dusseldorf, auprès de la chancellerie ducale de Juliers et de Berg.

Lorsqu'en 1609, Jean-Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berg, comte de la Marck et de Ravensberg, mourut, sans laisser d'enfants, Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg et duc de Prusse, surnommé l'étoile fortunée de Brandebourg, tuteur d'Albert-Frédéric, margrave de Brandebourg, duc de Prusse, son beau-père; Philippe-Louis, comte Palatin, duc de Neubourg; le duc des Deux-ponts et le margrave de Burgaw, se disputèrent cette succession. Jean-Georges de Saxe, Charles de Gonzague de Clèves, duc de Nevers et de Rhetel, et le comte de la Marck, firent aussi valoir leurs prétentions, tandis que l'empereur Rodolphe II voulut séquestrer ces États. Mais l'électeur de Brandebourg et le comte palatin, duc de Neubourg, le premier assisté par les Français et par les Hollandais, et le dernier soutenu par les Espagnols, s'emparè-

(1) A. FAHNE (*Gesch. der Kölnischen, Jülichischen und Bergischen Geschlechter*; HERTZOG, *Chronicon Alsatix*; SCHORPFLINUS, *Alsatia illustrata*).

rent des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg et des comtés de la Marck et de Ravensberg.

Par l'entremise du landgrave de Hesse, un traité fut conclu à Dortmund, entre l'électeur de Brandebourg et le comte palatin duc de Neubourg, par lequel il fut convenu, que ces États seraient possédés provisoirement en commun par ces deux princes.

Sur la demande spéciale des états de ces pays, convoqués en assemblée à Dusseldorf, messire Guillaume de Pabst fut nommé par les princes possesseurs, conseiller intime et commissaire du tribunal de la cour.

Ayant gagné l'estime et la confiance de l'électeur Jean-Guillaume de Brandebourg, qui reconnut en lui des qualités supérieures, il fut envoyé par celui-ci en ambassade chez les margraves de Brandebourg-Bareuth et de Brandebourg-Anspach, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade, le landgrave de Hesse et autres princes.

Par un partage provisionnel, fait en 1614 avec le comte palatin duc de Neubourg, l'électeur de Brandebourg, duc de Prusse, acquit la possession du duché de Clèves et des comtés de la Marck et de Ravensberg, tandis que celle des duchés de Juliers et de Berg, demeura au comte palatin. Ce partage fut définitivement réglé et confirmé en 1666.

Lorsque l'électeur Jean-Sigismond mourut, le 13 décembre 1619, son fils et successeur, Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg et duc de Prusse, qui avait été, en 1613, chargé par son père de l'administration du pays de Juliers, et auquel l'électorat lui-même avait été transmis, le 20 novembre 1619, continua à donner à messire Guillaume de Pabst les mêmes témoignages de confiance et d'es-

time, que ce fidèle sujet avait constamment reçu de l'électeur Jean-Sigismond, et pour le récompenser de ses mérites et des grands et nombreux services qu'il avait rendus, tant à lui qu'à son père, le jeune électeur le décora de cette belle médaille honorifique d'or.

Messire Guillaume de Pabst, seigneur de Kaldenbach, conseiller intime de l'électeur de Brandebourg, commissaire du tribunal de la cour, mourut à Emmerich, le 13 mars 1633, ayant eu pour épouse dame Marie Düssel, fille de messire Arnauld Düssel et de dame Gertrude de Holtrop. Il portait d'argent à la tiare de gueules aux couronnes d'or.

Ses descendants furent reconnus, plus tard, par le roi Frédéric I<sup>er</sup>, de Prusse, comme appartenant à l'ancienne noblesse du saint-empire, dans le royaume de Prusse, et s'établirent au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle en Gueldre.

Aujourd'hui encore les descendants de Guillaume de Pabst habitent les Pays-Bas, où ils sont connus sous le nom de : Van Pabst Van Bingerden, portant pour armoiries un écusson écartelé, au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup> d'argent, à la tiare de gueules aux couronnes d'or, au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> d'or à trois lions de sable, rangés 2 et 1 ; sur le tout, d'argent à la tête d'aigle de sable, becquée et couronnée d'or. Il existe un portrait du conseiller Guillaume de Pabst, peint en couleur à l'huile en 1620, lorsqu'il était âgé de cinquante-deux ans. Il y est représenté à mi-corps, décoré de ladite médaille, laquelle est suspendue à un ruban noir, porté en sautoir autour du cou.

Comme l'électeur Georges-Guillaume de Brandebourg, succéda à son père, dans l'électorat, le 20 novembre 1619,

et que sur le tableau peint, en 1620, messire Guillaume de Pabst est représenté avec la médaille, il est évident qu'elle lui a été donnée peu de temps avant l'exécution du portrait.

La médaille honorifique, ainsi que le portrait de messire Guillaume de Pabst, se trouvent aujourd'hui dans la possession du baron Maurice de Pabst de Bingerden, à Nimègue.

C<sup>te</sup> MAURIN NAHUYs.

Utrecht, 2 novembre 1866

---

